

# HAR 1006 L'art de la Renaissance et du Baroque

Automne 2019

**Responsable : Christophe Baczyk**

## Description

Ce cours s'adresse aux programmes d'histoire de l'art et d'arts visuels. Il est de premier niveau et, à ce titre, ne présuppose aucune connaissance préalable. Il est ouvert aux étudiants d'autres programmes, départements et facultés qui souhaiteraient le suivre en option afin d'enrichir leur culture générale.

Cours d'introduction qui propose l'étude de la production artistique et des propositions esthétiques et théoriques de l'art européen du XIVe au XVIIe siècle en rapport avec les contextes socio-historiques, culturels et institutionnels. Introduction au vocabulaire technique et stylistique, à l'historiographie et aux interprétations théoriques de l'art de la Renaissance et du Baroque.

## Objectifs

Au terme de ce cours, l'étudiant sera en mesure de :

- Décrire le développement chronologique de l'art européen, en particulier la peinture, du XIVe au XVIIe siècle, et en distinguer les différents styles et écoles géographiques;
- Reconnaître les œuvres majeures de cette période, leurs titres, auteurs et dates approximatives;
- Proposer une analyse thématique, narrative et formelle des œuvres abordées en classe, et appliquer les outils analytiques à des œuvres comparables;
- Définir et mettre en contexte historique les principaux concepts et termes mentionnés en classe et dans les lectures;
- Relier les développements artistiques à leur contexte socio-politique, religieux, scientifique ou philosophique, le cas échéant;
- Décrire les enjeux importants de la théorie de l'art de l'époque, ainsi que des récits historiographiques postérieurs, et cela sur la base des lectures préparatoires aux cours.

## Fonctionnement

Exposés magistraux avec projection d'images. Étude de textes relatifs aux mouvements et aux théories artistiques abordés.

## Évaluation

- Deux questionnaires : 2 x 15 %
- Travail de session: 30 %
- Examen final : 40 %

## Bibliographie

La bibliographie sera remise au début de la session.

[Compétence langagière](#)

[Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental](#)

[Politique d'évaluation des études](#)

[Politique d'évaluation du français](#)

[Politique sur le plagiat](#)

[Politique de révision de notes](#)

[Évaluation du cours](#)